

## LARGENTIÈRE

A L'HONNEUR - 26 septembre, journée des harkis à Largentièrre

# Fidélité et bravoure honorées

**D**evant la stèle inaugurée en 2002 en l'honneur des anciens harkis rapatriés en métropole en 1962 et en mémoire de ceux qui sont morts pour la France à ses côtés, ce 26 septembre s'est déroulée une cérémonie du souvenir dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, en présence du député Jean-Claude Flory, Bernard Bonin, vice-président du Conseil général, du sous-préfet Sylvain Humbert, Jean Roger Durand conseiller général et maire de Largentièrre, Mohammed Mouslim, président de l'association régionale des Harkis et de leurs enfants (ARHE), et de nombreux harkis et amis.

### Un peu d'histoire

Lors de la seconde guerre mondiale, les Harkis, d'origine nord-africaine, ont choisi de servir la France pour libérer le pays de l'occupation ennemie. Ces hommes qui ont versé le sang pour notre patrie, ont été rejetés par leur pays et longtemps oubliés par la République. Mais



La cérémonie du souvenir en présence des personnalités.

comme l'a rappelé Sylvain Humbert, sous préfet de la circonscription de Largentièrre lors de la lecture du discours de Jean-Marie Bocquel, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, « peu à peu, une reconnaissance leur est accordée ». Depuis 2001, la journée nationale des Harkis interdit cette démission de la mémoire, elle célèbre leur fidélité et leur bravoure, aide à honorer cette com-

munauté large, à faire connaître et comprendre la dette que la France lui conserve.

### Les Harkis à Largentièrre

Grâce aux dons récoltés par l'AADBFBM (association amicale de la DBFM), une cité baptisée Neuilly-Nemours (la mairie de Neuilly-sur-Seine jumelée avec Nemours avait été une généreuse donatrice) est construite au profit des Harkis de la DBFM et de leurs familles, dans le quartier Volpilliaire sur la commune de Largentièrre. La construction de cinquante-quatre logements fut lancée avec l'aide de la Sonacotra sur le terrain de Volpilliaire acheté par l'association AADBFBM. La région est choisie pour son climat et sa géographie rappelant l'Algérie. Plus de 280 personnes (68 familles) s'installent à Largentièrre. Aidées par un détachement de quelques marins dont la mission est de faciliter leur insertion, elles parviennent à trouver du travail, pour beau-

coup d'entre elles à l'exploitation minière de la société Penarroya. Elles scolarisent leurs enfants dans les deux écoles que compte la cité Neuilly-Nemours. Rapidement, des maisons remplacent tentes militaires et baraques, et le chantier est terminé en juillet 1963. Deux écoles, un dispensaire et, un cimetière musulman sont construits pour les Harkis. Cinquante-deux familles furent hébergées dans la nouvelle cité Neuilly-Nemours et dix familles dans la ferme de Rocles, grande ferme proche de Largentièrre, propriété de l'association.

On ne peut pas parler des Harkis installés à Largentièrre sans évoquer un personnage d'envergure : le maître fusillé Michel Faure. Il faisait partie du détachement qui, après la dissolution de la DBFM, a accompagné les Harkis à Largentièrre pour les aider dans leur installation dans la cité Neuilly-Nemours et les épauler dans leur insertion dans la société. Ce grand et modeste serviteur de la nation, médaillé militaire, titulaire de six citations après sa mission très particulière auprès des Harkis marins et de leurs familles a quitté la Marine pour rester auprès d'eux. et les soutenir. Mohammed Mouslim, président de l'association régionale des Harkis et de leurs enfants (ARHE), est également un acteur indispensable au bien-être de cette communauté largentièroise fière de l'être. Aujourd'hui quand vous leur demandez « c'est quoi d'être harkis en 2008 ? », ils vous répondent « c'est rester fidèle à nos racines avec le drapeau français comme maman ».



Les Harkis autour du maire Jean-Roger Durand.